

ENTENTE AVEC DEVIMCO IMMOBILIER

« Les engagements de la Ville sont insuffisants pour rassurer la population » — Xavier Léger

Longueuil, 27 mai 2020 — À 11 contre 4, c'est finalement sans enthousiasme qu'une majorité d'élus de la Ville de Longueuil ont approuvé mardi dernier l'entente entre la Ville et le promoteur Devimco pour le redéveloppement d'une partie du Centre-ville. Tour à tour, plusieurs élus ont manifesté leur insatisfaction de ne pas avoir reçu les études d'impact du projet sur la circulation et la fluidité, une préoccupation plusieurs fois exprimée par les citoyens et des gens d'affaires, ainsi que leur profond malaise devant l'absence d'engagements clairs de la mairesse pour le développement de logements sociaux et de services sociocommunautaires. Après avoir demandé le report, les 4 élus de l'opposition officielle ont voté contre l'entente présentée par la mairesse, et ce en toute cohérence avec les inquiétudes soulevées par le milieu communautaire et par de nombreux citoyens.

«Sur le plan financier, pour la Ville et les citoyens, c'est une bonne entente. Mais une ville c'est beaucoup plus qu'une machine à collecter des taxes. Il faut aussi regarder l'impact du projet sur notre tissu urbain. Là-dessus, il manque des engagements importants de la Ville pour rassurer la population et les milieux économiques en matière de circulation et pour favoriser le développement de logements sociaux et abordables. Visiblement, la mairesse a voulu aller trop vite pour rattraper les 2 années qu'elle a perdues dans le développement du Centre-ville. C'est comme si elle en avait oublié de cocher deux cases importantes pour rendre le redéveloppement du secteur socialement plus acceptable», de déplorer le chef de l'opposition Xavier Léger.

«On a demandé d'avoir les études d'impacts sur la circulation dans le secteur. On s'est fait répondre, moins de 48h avant le vote, qu'on devrait passer par une demande d'accès à l'information quand on sait que les délais peuvent être de 30 jours ouvrables. C'est tout simplement inacceptable!», s'est indigné le président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Benoît L'Écuyer.

«Jusqu'à aujourd'hui, le développement au Centre-ville était conditionnel au réaménagement du réseau routier, notamment par l'ajout d'un réseau supérieur en partenariat avec le MTQ. On devait aussi s'assurer de trouver des solutions concrètes aux enjeux de stationnement pour les quartiers voisins. Tout ça devait se faire en parallèle des projets de redéveloppement, mais aujourd'hui on n'a toujours aucun échéancier ni aucune garantie que les solutions concrètes aux inquiétudes soulevées par les citoyens et le milieu économique vont arriver à temps», d'indiquer la conseillère Colette Éthier.

«La mairesse exprime régulièrement sa préoccupation pour le développement du logement social et abordable, mais au-delà des paroles et des demandes de soutien financier qu'elle fait régulièrement aux gouvernements supérieurs, avec le projet Devimco, elle avait la capacité de s'engager concrètement à développer du logement social et abordable à Longueuil. Sur ce point, c'est un échec», de souligner le conseiller Michel Lanctôt.

Deux avis de propositions

Les conseillers Colette Éthier et Michel Lanctôt ont déposé deux avis de proposition sur lesquels le Conseil de Ville devra voter le 16 juin prochain.

Madame Colette Éthier propose que le conseil adopte une résolution pour rendre publiques les études d'impact sur la circulation dans le secteur du Centre-ville. Elle souhaite que ces informations puissent contribuer aux débats publics sur les investissements qui seront nécessaires dans le réaménagement du réseau routier.

Monsieur Michel Lanctôt propose que le conseil s'engage à utiliser une partie des profits tirés de la vente des terrains à Devimco pour financer le développement du logement social. Il estime qu'à défaut d'avoir pu obtenir une compensation du promoteur pour le développement du logement social, c'est à la Ville de poser un geste pour compenser.